



## INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2017/2018

Madame, Monsieur,

Que vos enfants soient déjà inscrits les années précédentes aux Transports Scolaires par Cars, ou nouveaux à inscrire pour l'année scolaire 2017/2018 vous pouvez les inscrire de deux manières différentes,

**Mais dans les deux formules vous n'envoyez surtout pas votre paiement à l'Institution Jeanne d'Arc, c'est le STIF qui vous envoie la facture et vous payez le STIF :**

### **INSCRIPTION « EN LIGNE » (Ouverture du site à partir du 12 Juin 2017)** **(Solution recommandée parce que plus rapide et beaucoup plus simple)**

- vous inscrivez vous-même vos enfants directement en ligne en vous connectant par Internet sur l'adresse suivante : [www.scol-r-css.stif.info](http://www.scol-r-css.stif.info)
- puis vous vous laissez guider, le site est bien fait et très intuitif
  - o **soit vos enfants étaient déjà inscrits aux transports scolaires** et vous avez dû recevoir un courrier du STIF vous indiquant :
    - l'adresse du site [www.scol-r-css.stif.info](http://www.scol-r-css.stif.info)
    - votre identifiant de connexion
    - votre mot de passe de connexion
  - o **soit vos enfants sont nouveaux à inscrire aux transports scolaires** auquel cas vous vous connectez sur [www.scol-r-css.stif.info](http://www.scol-r-css.stif.info), puis vous cliquez sur « nouvel inscrit » et vous vous laissez guider (c'est bien fait et très intuitif)

### **ANCIENNE METHODE D'INSCRIPTION (Imprimés disponibles dès le 6 Juin 2017)** **(Solution de secours beaucoup plus lente)**

- Vous téléchargez et imprimez le formulaire d'inscription sur le site web de l'Institution Jeanne d'Arc [www.jeannedarc-etampes.fr](http://www.jeannedarc-etampes.fr) Rubrique « Infos Pratiques/Transports »
- Vous renseignez parfaitement toutes les rubriques de cet imprimé, **Attention une seule rubrique mal renseignée ou pas renseignée peut bloquer l'inscription**, puis vous l'envoyez ou vous l'apportez :
  - o Soit à l'Institution Jeanne d'Arc (Transports Scolaires) si vous inscrivez vos enfants sur l'un des 4 circuits de transports scolaires gérés par l'établissement en qualité d'Organisateur Local (OL) pour ces 4 circuits seulement ;
    - vous trouvez ces 4 circuits sur le site web de Jeanne d'Arc [www.jeannedarc-etampes.fr](http://www.jeannedarc-etampes.fr) Rubrique « Infos Pratiques/Transports »
  - o Soit à l'Organisateur Local (OL) du circuit sur lequel vous inscrivez vos enfants
    - Vous pourrez trouver l'OL sur le site web [www.scol-r-css.stif.info](http://www.scol-r-css.stif.info)
  - o Si vous ne trouvez pas l'OL, vous envoyez à :
    - STIF Essonne 34 Cours Blaise Pascal 91000 EVRY qui transmettra à l'OL concerné
    - Ou par mail [css91@stif.info](mailto:css91@stif.info) qui transmettra à l'OL concerné

**Pour vous renseigner sur l'un des 4 circuits gérés par l'Institution Jeanne d'Arc**, vous pouvez contacter Monsieur Louis MARCHASSON, Attaché de Gestion de l'établissement, soit par téléphone au **01 69 16 14 40** soit par mail [louis.marchasson@jeannedarc-etampes.fr](mailto:louis.marchasson@jeannedarc-etampes.fr)

L'établissement n'a aucune information et ne peut pas en obtenir sur les autres circuits ; dans ce cas il faut vous adresser au STIF Essonne 01.69.91.69.80 ou [css91@stif.info](mailto:css91@stif.info) ou [www.scol-r-css.stif.info](http://www.scol-r-css.stif.info)

**Louis MARCHASSON**